

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL
DU JEUDI 29 JUIN 2020

Dûment convoqué le Conseil municipal d'Aigrefeuille s'est réuni dans la salle du Conseil municipal de la commune.

Conseillers présents : MM. **ANDRÉ** Christian, **COULON** Florian, **DELSOL** Yannick, **GENRE** Pierre, **IMART** Thierry, **LASFARGUES** William, **PIGASSE** Thomas, **STURMEL** Philippe
et Mmes : **AFONSO** Djemilla, **CASANOVA** Céline, **DUCROS** Lucie, **MARCHOU** Marie, **PLACHOT** Geneviève, **POUPOT** Mary.

Secrétaire de séance : Mary **POUPOT**

Absente excusée : Marie-Ange **SEMENE** procuration à Thierry **IMART**

La séance est ouverte à 20 h 50 par Monsieur Christian **ANDRÉ**, Maire.

- **Vote des taux de taxes foncières 2020.**

-

Monsieur le Maire rappelle que les taux directes locales en 2019 étaient :

Taxe foncière (bâti)	16.25%
Taxe foncière (non bâti)	89%

Après discussion, le Conseil Municipal décide à l'unanimité d'augmenter les taux de référence de l'année 2019.

Les taux votés pour l'année 2020 sont :

Taxe foncière (bâti)	17.23%
Taxe foncière (non bâti)	94.34%

Vote : 15 voix pour

- **Lotissement communal : avenant 2 au marché de réalisation du Clos de la Marelle.**

Monsieur le Maire explique que lors d'une réunion sur place au lotissement le Clos de la Marelle, le Syndicat du Bassin Hers Girou et Toulouse Métropole ont donné de nouvelles préconisations concernant le rejet des eaux pluviales du lotissement dans la Saune. Il s'avère qu'un enrochement est nécessaire ainsi qu'un busage supplémentaire.

Le montant de ces aménagements supplémentaires est de 5398.50€HT soit 6478.20€ TTC.

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal autorise à l'unanimité Monsieur le Maire à signer l'avenant 2 représentant une plus-value de 5398.50€HT soit 6478.20€ TTC pour le lot 1 du marché pour la réalisation du lotissement communal.

Vote : 15 voix pour

- **Ouverture d'un poste d'adjoint technique principal de 2^{ème} classe et d'un poste d'adjoint administratif principal de 2^{ème} classe - Fermeture d'un poste d'adjoint administratif.**

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal deux augmentations de grade d'agents communaux pour les grades suivants :

- adjoint administratif principal de 2ème classe pour assurer des fonctions d'agent administratif à temps complet
- adjoint technique principal de 2ème classe pour exercer des fonctions d'agent technique polyvalent à 32h hebdomadaires

Le Conseil municipal décide à l'unanimité, si la Commission Administrative Paritaire donne un avis favorable,

▫ de créer les postes suivants :

- adjoint administratif principal de 2ème classe pour assurer des fonctions d'agent administratif à temps complet et, dès que l'agent aura été nommé, de supprimer un poste d'adjoint administratif à temps complet.
- adjoint technique principal de 2ème classe pour exercer des fonctions d'agent technique polyvalent à 32h hebdomadaires.

Vote : 15 voix pour

- **Renouvellement de la Commission Communale des Impôts Directs (CCID).**

Monsieur le Maire explique qu'il faut renouveler la Commission Communale des Impôts Directs et que pour ce faire, le Conseil municipal doit proposer une liste de douze commissaires titulaires et douze commissaires suppléants remplissant les conditions exigées par l'administration fiscale.

Les noms proposés sont les suivants :

COMMISSAIRES TITULAIRES	COMMISSAIRES SUPPLEANTS
1. CASANOVA Céline	1. GENRE Pierre
2. IMART Thierry	2. STURMEL Philippe
3. POUPOT Mary	3. LASFARGUES William
4. CLAUSTRE Martine	4. CAROBÈNE Pierre
5. LABADIE Virginie	5. SANY BERNARD
6. BEBERT André	6. ASSALIT Jean-Marc
7. DIXON Eric	7. CIVADE Didier
8. PELLIZZARI Robert	8. LOPEZ Valérie
9. LOUBET Michel	9. LEMORTON Joël
10. DELAUNAY René	10. SERE Guy
11. DUCROS Lucie	11. PECO Virginie
12. SERE Jean-Paul	12. MASCARIN René

Le Conseil municipal charge, à l'unanimité, Monsieur le Maire de communiquer cette liste de vingt-quatre noms au Directeur Départemental des Finances Publiques qui désignera lui-même les douze membres de la Commission Communale des Impôts Directs.

Vote : 15 voix pour

La séance est levée à 21 h 20

Signatures

Christian ANDRÉ
Maire d'Aigrefeuille

Bsolue sans panachage ni vote préférentiel.
La liste compo